



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Self

Congrès à Saint Denis, Ile de la Réunion

18/10/2023 – 17h30 à 19h30

Note de lecture :

Ce document reprend de façon synthétique les échanges de l'AG. Les différents points abordés ne relèvent pas de décisions. Ils comportent à la fois les questions, des suggestions des participants.es. Nous avons précisé dans le texte l'origine des propos : participant.e et CA.

Personnes présentes et représentées

32 participants.es en distanciel, 18 en présentiel et 7 procurations.

Nous étions 50 et 7 procurations, ce qui ne nous a pas permis d'atteindre le quorum. Ceci annule les adoptions du bilan moral et du bilan financier et nécessite l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE).

Présentation et échanges sur le bilan moral

Le bilan moral a été présenté et a suscité des questions et suggestions. Elles sont reprises de façon synthétique ci-dessous, suivies des premières réponses qui ont été données.

- Manque de représentativité des femmes dans les entretiens réalisés par la commission Histoire (participant.e)
 - o Cette requête sera transmise à la commission (CA).

- Sur la structure du bilan, mettre davantage en évidence ce qui motive la pérennisation d'une action ou son évolution (participant)
 - o Une partie de cette analyse se trouve dans la partie projet du bilan que l'on retrouve dans le bulletin (CA) ;
 - o Le découpage formel de l'AG qui sépare la partie bilan de la partie projet, en intercalant les votes, les hommages... ne facilite effectivement pas la mise en lien entre l'analyse de l'activité d'une année et les axes de travail proposés pour la suivante (CA).

- La participation et la place de la Self au sein de l'IEA interpelle l'assemblée (participant.e)
 - o La Self n'a plus qu'un siège au CA de l'IEA car elle est passée au-dessous de 500 adhérents.es (CA). Cette perte d'un siège limite l'influence de notre pratique de « l'ergonomie de l'activité » face aux autres courants de l'ergonomie (participant) ;
 - o L'AG de l'IEA se tient cette année au Chili, en même temps que le congrès de la Self. Faute de volontaire, de disponibilité et de budget, Maggy Graf (vice-présidente de l'IEA) a accepté exceptionnellement de représenter pour cette année la Self (CA).

Présentation et échanges sur l'audit du groupe de travail trésorerie et sur le bilan financier 2022-2023

Eléments de contexte

Lors de l'AG 2022, le bilan financier 2021-2022 n'a pas pu être présenté en raison de la date avancée du congrès de Genève qui coïncidait avec la clôture de l'exercice (juillet 2022). L'externalisation de la comptabilité a alors soulevé des difficultés qui n'avaient pas été anticipées par l'ancien trésorier en charge de l'exercice (qui a démissionné en mars 2023) et qui ont amené à la mise en place d'une nouvelle organisation et à un report de présentation du bilan financier de l'exercice 2021-2022, document finalisé en juin 2023. Une AGE a alors été programmée le 21 juin 2023 pour le présenter. Toutefois, le travail réalisé dans ce contexte particulier n'a pas permis d'arriver à une présentation des comptes claire par le comptable et le bilan n'a pas pu être soumis au vote. Il a été convenu avec les adhérents.es en présence, de créer un groupe de travail « trésorerie », pour mettre à plat les comptes et proposer des perspectives. Il est composé de :

- Alexis Chambel : trésorier actuel ;
- Eric Lierhmann, Arnaud Tran Van et Christian Blatter: anciens trésoriers ;
- Philippe Negroni : président.

La synthèse du travail de ce groupe concerne la période de 2015-2016 à 2021-2022. Des échanges ont eu lieu sur les périodes 2021-22 et 2022-2023.


- Interrogation à propos de l'augmentation des frais de fonctionnement du CA (participant.e)
 - o Suite à la crise Covid, les CA ont repris en présentiel avec des frais de déplacement plus conséquents liés à la situation géographique de la majorité

des membres, en région. Sachant que pour les membres établis à l'étranger, ils ont assuré leur participation la plupart des fois en distanciel (CA) ;

- Prise en charge d'une partie des frais liés à la participation du président, du trésorier et de 6 adhérents.es au congrès organisé par le réseau francophone sur la prévention des TMS à Monastir (CA) ;
 - Prise en charge d'une partie des frais liés à la participation d'un membre du CA au deuxième colloque France Amérique Latine qui a eu lieu João Pessoa, Brésil (CA) ;
 - Le trésorier actuel souligne la construction de ce pôle de dépense par le cabinet comptable : l'augmentation des frais de fonctionnement coïncide avec l'externalisation de la comptabilité et il s'agit du pôle d'affectation par défaut des notes de frais par le cabinet (qui peuvent également être liées au congrès, aux commissions ou à des actions spécifiques). Cela est cependant difficilement vérifiable pour 2021-2022. Toutefois pour 2022-2023, 6755 euros de remboursement des notes de frais affectées au fonctionnement CA (soit 24%) ont été réalisées entre le 1 juillet 2023 et le 15 juillet 2023 et sont exclusivement liées à la participation au congrès de Genève du CA, mais également des commissions et du comité d'organisation. Les chiffres du fonctionnement CA sur 2021-2022 et 2022-2023 sont donc à manipuler avec une certaine prudence en raison de la manière dont ils sont construits.
- Il a été difficile suite à la démission du trésorier et aux délais de transmission des éléments comptables de la part du comptable, de réaffecter a posteriori, bon nombre de notes de frais, de factures...(CA)
 - Le travail du groupe trésorerie a levé toute ambiguïté depuis l'AGE du 21 juin 2023. Il n'y a pas eu de « *fuites d'argent* » mais une mauvaise affectation des factures (participant.e).
 - L'investissement des membres du groupe de travail trésorerie ainsi que la qualité de leur analyse ont été reconnus par les participants.es à l'AG annuelle (CA).
 - Concernant l'amélioration de la gestion et du pilotage financier :
 - Un logiciel de gestion a été mis en place pour améliorer la collaboration entre le trésorier Self et le comptable (CA) ;
 - Il est proposé d'avoir deux comptes bancaires, un pour le congrès et un pour le fonctionnement et de gérer ces comptes de manière indépendante (participant.e) ;
 - Il est proposé de caler l'AG sur les années civiles une fois la clôture des comptes réalisée et non pendant le congrès (participant.e) ;

- En prenant l'exemple de la gestion dans des municipalités, il a été évoqué de faire un bilan à mi-exercice.
- Evolution historique du contexte structurel
 - Témoignage d'un adhérent, ancien trésorier et qui a participé à l'organisation de 4 congrès : les universités subventionnaient les congrès alors que maintenant elles facturent la location de leurs locaux. Autrefois, l'activité liée à la gestion de l'association était faite sur le temps de travail de chacun. Les institutions prenaient souvent en charge les frais liés aux inscriptions et aux déplacements pour la participation au congrès. Les entreprises sont passées du mécénat au sponsoring.
- Sur le respect des règles et du règlement intérieur :
 - Le délai des convocations et d'envoi des procurations n'a pas été respecté (participant.e) ;
 - Absence du contrôle des comptes par deux adhérents.es depuis l'assistance d'un comptable (participant.e) ;
 - Il faut convenir que ça ne marche pas bien, mais il faut tout faire pour que la confiance ne se perde pas (participant.e).
- Sur les adhésions :
 - Il est proposé que la première inscription à un congrès de la Self offre le statut d'adhérent.e pour l'année qui suit le congrès (participant.e);
 - Intégrer davantage de jeunes professionnels.elles (participant.e).
- Fragmentation versus commun
 - Un constat a été partagé : développement des associations, multiplications des événements, manque de coordination et de cohérence. Comment faire « commun » alors que notre communauté s'est fragmentée ? (participant.e)
 - Plusieurs pistes ont été expérimentées, d'autres sont à instruire :
 - Une journée du congrès Self pour les associations (participant.e);
 - Un événement commun (participant.e).


Echanges sur les pistes proposées par le CA en vue de la réduction des dépenses et l'apport de ressources



Projets

Réflexions sur l'équilibre financier de l'association

Réduire le déséquilibre structurel et la dépendance au caractère bénéficiaire des congrès



Réduire les dépenses

- *Mettre en place un suivi des dépenses en temps réel*
- *Réduire le plus possible les frais de fonctionnement*
- *Préserver autant que possible ce qui relève du soutien à la communauté et la diffusion de l'ergonomie*
- Réunions du CA en ligne
- Réinstaurer les postes de secrétaire administrative et de comptable
- Coût des congrès (prestataire, locaux, forme, durée, fréquence, ...)
- Budget des commissions
- Subventions aux revues
- Soutien aux congrès et conférences
- Représentation de la Self dans les congrès à l'étranger
- Maintenance du système informatique
- ...

Augmenter les recettes

- Mettre en place des actions sur l'année pour reconstruire une trésorerie (ex : journée d'étude en métropole à partir du contenu et de la thématique du congrès 2023, projections-débats, ...)
- Adapter les cotisations pour suivre la hausse des prix
- Augmentation des frais de pénalité; pénalité dès le 2e rappel
- Faciliter l'adhésion et son règlement
- Soutien volontaire au moment de l'adhésion
- Soutien participatif aux ateliers d'échanges
- ...

Quelles sont vos idées ? Et quels critères adopter pour construire des solutions de compromis?

Assemblée Générale du 18/10/2023 - Société d'Ergonomie de Langue Française 1

- Il faut prioriser les actions, attention à ne pas affaiblir le dynamisme des commissions en réduisant leurs moyens et de mettre en difficulté les revues en réduisant leurs subventions par la Self (participant.e)
 - La revue Activités a proposé de réduire sa subvention uniquement pour cette année en connaissance de cause (CA) ;
 - Le CA précise qu'il n'a pas pris de décision quant à la réduction des subventions pour les revues ni pour la réduction des budgets des commissions qui pourraient être préjudiciable pour leur bon fonctionnement et la qualité reconnue de leurs actions ;
 - Le trésorier précise que seulement les frais de déplacements des membres pour les réunions du CA ont été intégrés au budget prévisionnel 2023-24, ceci en raison d'opérer une réduction raisonnée des dépenses qui permettra de préserver les capacités d'actions.

Fin de l'AG

A l'issue du temps alloué à l'AG et compte tenu des enjeux et de l'importance des échanges, la présentation de l'ensemble des éléments prévus n'a pas été possible. Il a été décidé de proposer des groupes de travail pour poursuivre ces débats et d'organiser une AGE, afin de soumettre aux votes des adhérents.es le bilan 2022-2023, les projets 2023-2024 et l'élection des nouveaux membres du CA.